



E-Review

Journal électronique de l'Association Africaine du Commerce des Semences

Juillet 2009

Dans cette édition:

- **Naissance de l'Association Nationale Semencière du Burundi (COPROSEBU)**
- **Progrès sur le Programme Semencier et Biotechnologique Africain (ASBP)**
- **Forum pour faciliter le débat sur la biotechnologie agricole en Tanzanie**
- **Le Centre Mondial des Légumes (AVRDC) renforce la capacité du secteur semencier maraîcher**
- **Nouvelles de l'Association du Commerce des Semences de la Gambie (GASTA)**

NAISSANCE DE L'ASSOCIATION NATIONALE SEMENCIERE DU BURUNDI

Par Juvent Baramburiye

Courriel : juventbaramburiye@yahoo.fr

Le Burundi est un pays situé au cœur de l'Afrique dont le secteur agricole représente plus de 90% des superficies vivrières et 46% de formation du Produits Intérieur Brut. Les cultures industrielles (café, thé, canne à sucre, coton...) représentent plus de 90% des recettes d'exportation. Le secteur semencier du Burundi, faiblement monétarisé, est en cours de réorganisation en une industrie semencière orientée vers la production pour le marché. Certes, le pays vient de traverser une crise qui a perduré plus de 15 ans de conflits socio-économiques. Toute l'économie était alors orientée vers les aides humanitaires aux dépens du développement du secteur semencier qui est dominé par le pouvoir public. Ce dernier n'arrive pas à produire suffisamment pour satisfaire la demande en semences de qualité. Moins de 10% des agriculteurs utilisent les semences sélectionnées. Les potentialités du secteur reposent principalement sur la diversité du climat permettant une période de pluies de plus de 9 mois par an ainsi qu'une diversification agro écologique permettant une spécialisation régionale des cultures.

La gestation de l'Association semencière du Burundi dénommée « Collectif des Compagnies et Coopératives Semencières du Burundi » ou COPROSEBU a commencé en mars 2009 dans le cadre de l'harmonisation des politiques et réglementations semencières dans les pays de la Communauté Est Africaine (Kenya, Ouganda, Tanzanie, Rwanda et Burundi).

Les parties prenantes des semences du Burundi se rendent compte qu'avant d'harmoniser, il faut d'abord organiser le secteur semencier national du Burundi au profit des opérateurs économiques. Tel est le mobile qui a poussé le Point Focal de l'EASCOM (Comité Semencier de l'Afrique Orientale) qui a suivi tout le processus du projet d'harmonisation depuis 1997 à prendre l'initiative d'organiser les producteurs de semences au Burundi autour d'un cadre organique doté des statuts juridiques leur permettant de conjuguer leurs efforts et défendre leurs intérêts en tant secteur privé. Le Collectif a été solennellement créé par l'Atelier qui a réuni les représentants des producteurs de semences issus de tout le pays le 24 juin 2009 à Bujumbura. Il a été mis en place un Acte Constitutionnel et un Comité Exécutif chargé de finaliser les Statuts et le Règlement d'Ordre Intérieur et les programmes-budgés.

Les cérémonies ont été rehaussées par la présence du Chef de Cabinet du Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage, le Secrétaire Général de l'Association Africaine de Semences (AFSTA), les Sénateurs et Parlementaires, les Directeurs Généraux des Institutions Publiques et Privées de recherches agricoles et d'autres personnalités assurant des fonctions variées. Elles étaient médiatisées par la presse nationale et les autres médias privés de presse écrite ou radiotélévisée.

La tenue de l'atelier sur la mise en place du secteur privé de production de semences et les délibérations ont été chaleureusement saluées par la majorité de la population car

c'est un événement historique de l'implication des opérateurs privés dans la promotion du secteur semencier du pays, et aux services publics de se désengager des activités de production pour s'atteler au contrôle et à la certification des semences. Le Gouvernement a pris acte et a accepté d'appuyer ces initiatives. Les membres fondateurs du Collectif se sont engagés de s'organiser le plus vite possible pour œuvrer en coopérative semencière et ont tout de suite défini le programme d'activités qui s'étend de juillet à décembre 2009. Entre autres, la finalisation des Statuts et du Règlement Intérieur et leur enregistrement aux instances habilitées ainsi que l'adhésion à l'AFSTA qui est prévue au plus tard décembre 2009 après agrément formel des Statuts.



Photo de groupe des participants à l'atelier du COPROSEBU

La COPROSEBU a comme principaux objectifs (1) la création d'un forum d'interaction et d'échange d'information entre les fermes semencières professionnelles; (2) la représentation des intérêts du secteur semencier privé du Burundi aux niveaux national, régional et international; (3) la promotion du développement de l'industrie semencière nationale viable et économiquement compétitive ; (4) l'amélioration de la communication entre les acteurs semenciers dans le pays et dans les autres pays en procurant les informations nécessaires sur les réunions, les séminaires, les ateliers, les congrès et les autres fora nationaux, régionaux et internationaux en matière de semences ; (5) la professionnalisation du métier de semencier et la promotion de

l'utilisation des semences améliorées ; (6) la promotion des relations harmonieuses de travail avec les institutions nationales et internationales de recherche agricole.

PROGRES SUR LE PROGRAMME SEMENCIER ET BIOTECHNOLOGIQUE AFRICAIN (ASBP)

Par Charles Nyachae

Courriel : charles@afsta.org

Le programme semencier et biotechnologique Africain (ASBP) a été approuvé au cours de la 24^e Conférence Régionale de la FAO tenue du 30 au 31 janvier 2006 à Bamako, Mali. Soutenu par la FAO, l'objectif général de ce programme est de contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition et la réduction de la pauvreté en Afrique par la mise en place d'un système semencier efficace.

Un atelier organisé par le Département de l'Agriculture et de l'Economie Rurale de l'Union Africaine en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) était tenu du 19 au 21 mai 2009 au siège de l'Union Africaine à Addis Abeba, Ethiopie en vue de valider l'organisation institutionnelle de l'ASBP ainsi que sa stratégie de mise en œuvre. Il a été ouvert par SE HE Dr. Elham Mahmoud Ahmed Ibrahim, Commissaire pour l'Energie et l'infrastructure au nom de du Commissaire pour l'Agriculture et l'Economie Rurale qui a mis l'accent sur le mandat des Chefs d'Etat pour le développement du secteur semencier.



Photo de groupe des participants à l'atelier

Ont participé à cet atelier les représentants des diverses organisations internationales et sous-régionales telles que les

Communautés Economiques Régionales (CER), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), l'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA), les organisations des agriculteurs, les Universités Agricoles, et les Centres de Recherche Agricoles Internationaux.

A la fin de l'atelier, un projet d'arrangement institutionnel pour l'ASBP qui est à soumettre aux participants pour leurs éventuels commentaires a été élaboré et les responsabilités des parties prenantes clé des semences en Afrique pour sa mise en œuvre ont été identifiées.

FORUM POUR FACILITER LE DEBAT SUR LA BIOTECHNOLOGIE AGRICOLE EN TANZANIE

Source: <http://africasciencenews.org>

Changer la situation de 800 millions de personnes environ qui dorment chaque jour l'estomac vide et dont la plupart se trouvent dans les pays en voie de développement en Afrique est au cœur de la mission de la biotechnologie agricole.

Intervenant lors du Forum Ouvert pour la Biotechnologie Agricole (OFAB) en Tanzanie, le Directeur Général de la Commission pour la Science et la Technologie (COSTECH), Dr. Hassan Mshinda a dit que le manque d'informations appropriées sur les opportunités offertes par la biotechnologie a abouti à une lente adoption des diverses technologies agricoles qui peuvent aider le pays pour nourrir son peuple.

L'OFAB tiendra un déjeuner réunion mensuel auquel les parties prenantes partageront leurs connaissances et expériences et explorent les nouvelles voies pour faire profiter au secteur agricole de la Tanzanie des avantages de la biotechnologie.

Le Ministre de l'Agriculture, de la Sécurité Alimentaire et de la Coopérative, Honorable Stephen Wasira, a été l'invité d'honneur pendant le lancement. Il a dit que la compréhension de la biotechnologie par le public a une grande implication sur l'application réussie de la biotechnologie dans la recherche pour le développement et sur l'acceptation des produits issus de cette recherche.

L'OFAB est soutenu par l'African Agricultural Technology Foundation (AATF) qui a soutenu aussi les Forums au Kenya, en Ouganda et au Nigeria dont l'objectif est de faciliter la discussion pertinente à propos de la technologie agricole relative aux besoins des pauvres pays.

LE CENTRE MONDIAL DES LEGUMES (AVRDC) RENFORCE LA CAPACITE DU SECTEUR SEMENCIER MARAICHER

Par Takemore Chagomoka

Email: takemore.chagomoka@worldveg.org

Dans ses efforts pour réduire la pauvreté et la malnutrition dans les pays en voie de développement en augmentant la production et la consommation des légumes, le projet « Système Semencier et de Recherche sur les légumes » (vBSS) du Centre Régional pour l'Afrique du Centre Mondial des Légumes (AVRDC) organisera une formation sur « Gestion Stratégique des Entreprises Semencières » du 26 octobre 2006 au 1^{er} novembre 2009 à Arusha, Tanzanie. L'objectif de cette formation est de renforcer la capacité du secteur semencier maraîcher en Afrique Subsaharienne qui fait face à plusieurs défis. La formation sera organisée en partenariat avec l'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA), l'Alliance Semencière Ouest Africaine et le CNFA, entre autres.

NOUVELLES DE L'ASSOCIATION DU COMMERCE DES SEMENCES DE LA GAMBIE

Par Momodou A. Ceesay, Président de la GASTA

E-mail: ganhort@ganet.gm

L'économie de la Gambie dépend surtout de l'agriculture qui constitue 25% du PIB, emploie 60% de la population (1.500.000 au total) et génère 55% des recettes d'exportation. Les principales cultures sont l'arachide qui constitue 25% des recettes d'exportation, le maïs, le mil, le sorgho, le riz et les cultures horticoles. Les semences améliorées ont été reconnues comme un facteur à l'origine de l'augmentation de la productivité. Cependant, la disponibilité et la distribution des intrants agricoles, en particulier les semences certifiées, laissent beaucoup à désirer ne permettant pas un bon développement agricole.

La politique du gouvernement vise à faciliter l'approvisionnement en intrant agricole et encourage les opérateurs et entreprises privés à importer, produire et distribuer ces intrants à un prix compétitif. Le gouvernement joue un rôle important dans le développement agricole par le biais du Département d'Etat pour l'Agriculture et l'Institut National de Recherche Agricole (NARI). Pour motiver les opérateurs, les engrais, les semences et les pesticides sont exemptés de taxe et de droits de douane.

L'Association du Commerce des Semences de la Gambie (GASTA) a été officiellement lancée en juin 2004 avec l'assistance de l'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA). Les commerçants des autres intrants agricoles ont été plus tard intégrés dans la GASTA car la majorité des membres s'occupent à la fois des semences et des autres intrants agricoles et pour tenir compte du fait que le pays est trop petit pour mettre en place deux associations. L'adhésion à la GASTA est ouverte à toutes les parties prenantes des semences et des autres intrants agricoles privés et publics. La GASTA a été formée pour répondre à la nécessité d'avoir un représentant de l'industrie semencière qui a pour but de promouvoir le développement de l'industrie semencière et de donner un forum par lequel divers problèmes et contraintes auxquels le secteur semencier gambien fait face peuvent être résolus. Il est prévu de mettre en place un Secrétariat pour une meilleure coordination des toutes les activités semencières et pour mieux faire entendre la voix de l'industrie semencière.



Le Président de la Gambie, SE Yahya Jammeh, décorant M. Momodou Ceesay, Président de la GASTA.

La GASTA a toujours collaboré avec le gouvernement pour développer l'industrie semencière gambienne. En effet, ses efforts ont été reconnus par le gouvernement gambien en incluant le Président de la GASTA, Mr. Momodou A. Ceesay, dans la Liste Nationale d'Honneurs et qui est aussi décoré avec l'Ordre de la République de la Gambie par le Président gambien, Son Excellence Yahya AJJ Jammeh au cours d'une cérémonie d'investiture tenue au Palais d'Etat le 2 mai 2009.

Malgré les succès de la GASTA, le secteur semencier gambien fait face encore à quelques défis tels que l'insuffisance des Centres de Recherche appropriés et le faible investissement dans la production et distribution des semences, l'absence de la politique nationale semencière et le manque de personnel qualifié pour la recherche, la production semencière, la technologie post-récolte et le marketing des semences.

Calendrier des évènements:

- **8 au 10 septembre 2009** : Conférence Mondiale sur les Semences, Rome, Italie.
- **8 au 12 novembre 2009** : Congrès de l'APSA, Bangkok, Thaïlande
- **25 au 27 novembre 2009** : Exposition Semencière 2009, Guangzhou, Chine.
- **1er au 5 mars 2010** : Congrès annuel de l'AFSTA 2010, Bamako, Mali.

ÉQUIPE D'EDITION:

- *Justin Rakotoarisaona, Secrétaire Général de l'AFSTA*
- *Charles K. Nyachae, Information Officier de l'AFSTA*

Désistement:

L'Association Africaine du Commerce des Semences (AFSTA) a pris toute précaution pour la précision des informations données par son Secrétariat, mais elle n'accepte aucune responsabilité pour des erreurs qui pourraient toutefois exister dans ce journal. Les articles écrits par les auteurs ne peuvent pas nécessairement refléter les points de vue du Secrétariat de l'AFSTA, de son CA ou ses membres.

Tel: +254 – 20 – 272 7860 / 272 7853

Fax: +254 – 20 – 272 7861

E-mail: afsta@afsta.org

Website: www.afsta.org